

Ta sœur te
confie qu'hier
son mari a
exigé d'avoir
une relation
sexuelle.

TRAÇONS ■ LES ■ LIMITES.CA

Changes-tu
de sujet?

Être forcée à avoir des rapports sexuels avec qui que ce soit – un mari, un conjoint de fait, un chum – ce n'est pas un problème personnel ou intime, c'est un crime qui a de sérieuses répercussions sur la femme, son entourage et sur toute la société.



POURQUOI TRACER LES LIMITES

Même mariée, une femme a le droit de dire non. Il est important de parler de la violence à caractère sexuel dans les relations intimes. Ce qu'on veut, ce sont des relations respectueuses et égalitaires.

QUAND TRACER LES LIMITES

Imposer des relations sexuelles à une personne non consentante, c'est contre la loi. Point final.

COMMENT TRACER LES LIMITES

Ne pas ignorer ce que ta sœur te dit et prendre le temps d'en parler. Tu pourrais :

- **Offrir ton soutien et écouter son histoire**
- **Croire ta sœur sur parole** : la rassurer et valider ses sentiments
- **L'aider à trouver de l'aide** : lui parler des ressources et des services qui existent dans sa région.

ÇA M'EST ARRIVÉ

Souviens-toi que ce n'est pas de ta faute et que tu n'es pas seule.

Tu peux en parler à une personne en qui tu as confiance ou appeler la ligne Fem'aide au 1 877 336-2433, ATS: 1 866 860-7082.



La violence à caractère sexuel concerne tout le monde. Mettons-y fin en brisant le silence. Plus d'information sur traçons-les-limites.ca

Financé par :

